

Compte rendu de la réunion du 2 avril entre l'ADML (Association de défense des métiers du livre et la Filpac CGT (Fédération des industries du livre, du papier et de la communication CGT)

L'ADML et la Filpac CGT se sont rencontrées le 2 avril 2013 à 10 h 30 au siège de la CGT à Montreuil. Dominique Mazuet conduisait la délégation de l'ADML et Marc Peyrade celle de la Filpac CGT composée de syndicalistes imprimeurs, papetiers et distributeurs.

Dans un premier temps, Dominique Mazuet a expliqué les raisons pour lesquelles l'ADML s'est constituée, à l'initiative de libraires, d'éditeurs et de citoyens attachés à la vie culturelle de leur quartier et au développement de la culture du livre. Il a publié « à l'ancienne », un ouvrage « *Correspondance avec la classe dirigeante sur la destruction du livre et de ses métiers* », qui développe une argumentation motivée contre les conséquences de la « compulsion numérique » de la classe dirigeante, telle que vécue dans les métiers du livre et le projet sous-jacent de dématérialisation des rapports sociaux.

En France comme dans toute l'Europe, l'activité des librairies indépendantes est menacée même si, grâce à la loi dite « Lang » un régime dérogatoire « *fondé sur le refus de considérer le livre comme un produit marchand banalisé et sur la volonté d'infléchir les mécanismes du marché pour assurer la prise en compte de sa nature de bien culturel qui ne saurait être soumis aux seules exigences de rentabilité immédiate.* » a été affecté au commerce du livre, avec des prix administrés qui ont permis d'interdire le dumping et toute concurrence déséquilibrée qui aurait imposé les « grandes enseignes » et détruit le réseau de librairies indépendantes qui fait la qualité et la diversité de la distribution du livre en France.

Un équilibre salubre aujourd'hui menacé

Les deux menaces spécifiques qu'affrontent les libraires indépendants, au-delà des difficultés d'exploitation que connaissent tous les commerces de proximité, sont actuellement:

1) Amazon et les ventes dématérialisées « en ligne ». Une menace qui d'ailleurs pèse davantage encore sur les « grandes enseignes » comme Virgin, la Fnac, etc., car ces dernières n'ont, à l'inverse du réseau de libraires indépendants, aucun « avantage compétitif » par rapport à cet autre « marchand de livre » qu'est Amazon et tentent de le concurrencer sur ce « créneau » désastreux.

2) Bien plus redoutable encore qu'Amazon pour les petites librairies indépendantes, la « compulsion numérique » des achats publics de bibliothèques aboutit à priver de 20 à 30% de leur chiffre d'affaires les librairies indépendantes de proximité (le fameux « réseau de libraires » français que « le monde entier nous envie ») au profit des « grandes enseignes » (Decitre, Fnac/SFL, Mollat, Sauramps, etc.), et des entreprises opportunistes, clientélistes et parasitaires (comme Générale Librest). Au final cette dérive, sans aucun profit, avantage ou économie pour le client public, ne fait qu'aggraver la situation des libraires et des éditeurs indépendants, au détriment du lien social, de la diversité, de la qualification des activités et de l'emploi .

Pour bien prendre la mesure du caractère absurde de cette « compulsion » bureaucratique il faut savoir que **sur les 1,8 % de part de marché du livre attribués au prétendu *livre-numérique* (téléchargement de fichiers) l'ADML rappelle que 80 % de ces 1,8 % sont le fait des commandes publiques de bibliothèques.** En de hors de ce « sponsoring public» sans justification ni objet (il n'y a en réalité aucune demande de téléchargement de fichiers de livres en bibliothèque) **le « livre numérique » n'est rien (0,35 % du marché après plus de 5 années de matraquage médiatique).** Et ce « marché » va ... décroissant fin 2013.

Le projet de l'ADML

C'est sous l'urgence de ces deux menaces, dont l'infléchissement de la politique publique est de loin la plus inquiétante, que l'ADML a suscité, en quelques mois d'existence et depuis la base des métiers du livre, **un Plan livre, qui est précisément ce qui fait défaut aux corps constitués et aux Pouvoirs publics** pour réaliser pratiquement et rationnellement ce qui chez eux demeure au mieux au stade de louables intentions. Le modèle économique sur lequel repose le projet de l'ADML, fondé sur des données réelles et des contraintes d'exploitation soigneusement évaluées, se présente comme :

- concret et soucieux des réalités économiques, face à la vacuité des promesses *virtuelles* de la prétendue nouvelle économie dématérialisée (et déshumanisée) ;
- économe des deniers publics dans un contexte budgétaire impécunieux ;
- profitable au lien social, à l'emploi, à la diversité et à la proximité ;
- promoteur de la *culture populaire* décentralisée face au *formatage de masse* globalisé ;
- producteur d'activité humaine gratifiante (par la relance de tout le secteur d'activité du livre et ses 150 000 emplois qualifiés) dans une période de destruction massive d'emplois et de délabrement des qualifications (au prétexte *d'adaptation* aux « nouvelles pratiques » et autres « nouvelles technologies » numériques).

Après quelques mois d'existence, l'Association a déjà franchi plusieurs étapes.

Dès octobre 2012 elle a reçu à leur demande les fonctionnaires du ministère de la Culture qui ont distingué la démarche de l'ADML.

Elle a été entendue en février 2013 par la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

Son projet de Plan livre est désormais soutenu par :

- Des centaines de libraires et d'éditeurs indépendants (notamment au sein de l'association « L'autre livre »),
- des membres de la majorité socialiste à l'assemblée : Jean-Marie Beffara , rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, Pascal Cherki, député PS de Paris 14,
- les principaux partis du Front du Gauche (PCF et PG) et sa commission culturelle,
- nombre de bibliothécaires (qui réfléchissent actuellement dans le cadre de la CGT : voir le document de la CGT bibliothèques), également associés à la démarche de l'ADML et au projet de révision des modalités des marchés publics, comme à notre réflexion collective sur leur métier en tant que « métier du livre » en voie de déqualification et dénaturation.

Un dispositif réglementaire et législatif est donc en cours de rédaction, à l'initiative de Pascal Cherki, permettant aux libraires indépendants français, qui ne sont pas plus de 1000 actuellement (démentant les affirmations de Mme La Ministre reprises dernièrement par la presse) , non seulement de consolider leur position, mais aussi d'en acquérir de nouvelles. Il ne s'agit pas de subventions, mais du rééquilibrage de la concurrence vis à vis des ventes en ligne et du découragement nécessaire des situations de monopole, notamment concernant le marché public des 6000 bibliothèques, qui doit être redéployé, réorganisé et démocratisé sur la base de la proximité géographique.

Au-delà, le « plan livre » de l'ADML est le seul projet concret dont l'application permette d'envisager de maintenir le réseau de librairies et l'ensemble de la chaîne d'activité du Livre (150 000 emplois) qui l'alimente, voire de développer ce réseau pour atteindre les « 2000 libraires » que revendique Mme Filippetti (et qu'elle souhaite « labelliser Librairie Indépendante de Référence ») , mais dont plus de la moitié restent à créer. C'est si vrai que le Syndicat (patronal) de la Librairie Française (SLF) est lui-même en train de se réaligner sur le Plan Livre de l'ADML et annonce de futures annonces en ce sens de la part du Mme le Ministre de la Culture, après la déception suscitée par la vacuité de son intervention lors du dernier Salon du Livre.

Dominique Mazuet, se fondant sur une étude de Sylvie Labas (libraire adhérente de l'ADML) a aussi fait état d'une évolution de la convention collective que doivent désormais appliquer les libraires, disqualifiant la formation que les jeunes sont censés suivre pour accéder à ce métier. Il regrette que les organisations syndicales, pour leur part, aient été associées ou forcées à accepter ce qui constitue une remise en cause la nature même du métier de libraire.

L'ADML et la Filpac CGT vont travailler ensemble

Marc Peyrade a non seulement pris acte de cette démarche de l'ADML, mais en regard d'une identité de vue sur ce sujet précis, qui a des conséquences non négligeables sur l'emploi dans toute la chaîne graphique, de l'édition à la distribution en passant par l'imprimerie, jusqu'à l'activité du secteur papier, a souscrit, au nom de la Filpac-CGT, à ce projet novateur, en proposant que son organisation syndicale adhère à cette association en tant que syndicat et participe à la mise en mouvement de toutes les synergies, sur tout le territoire français, permettant à ce projet non seulement d'aboutir, ce qui est une première marche de l'édifice, mais ensuite d'être effectivement appliqué.

Marc Peyrade a aussi admis l'importance que constitue la formation qualifiante pour les métiers de la librairie et la nécessité de travailler sur ce sujet dans un cadre revendicatif à promouvoir.

Concernant les questions liées à la distribution, il a évoqué les évolutions actuelles qui, malheureusement tendent à enfoncer les petites structures et à favoriser les grosses. Dans ce cadre, il faudra travailler à des solutions qui recréent, au niveau du livre, un esprit de réelle mutualisation. De son côté, la Filpac-CGT propose des mesures d'urgence pour un réseau universel de distribution et son financement afin de donner une réponse alternative au chaos actuel, provoqué par une stratégie de rupture initiée par le patronat et accompagné malheureusement par les Pouvoirs publics. C'est donc le même état d'esprit qui doit prévaloir dans un réel projet d'avenir de la distribution de la presse et du livre sur tout le territoire.

Les statuts de l'ADML seront transmis à l'organisation syndicale. Une commission de travail sera mise en place afin d'envisager la promotion de ce projet citoyen auprès de toutes les bases syndicales de la Filpac-CGT.

Marc Peyrade s'engage à évoquer ce projet dans les discussions que l'organisation syndicale ne manque pas d'avoir avec les pouvoirs publics lors de ses prochaines entrevues.

Après trois heures d'un débat riche et motivé, les deux délégations ont mis au point les bases d'un travail en commun de l'ADML et de la Filpac-CGT.

Compte rendu réalisé par Yvon Huet, membre du bureau de l'ADML

